

Opinion

LA CHRONIQUE DE

Pascal Praud L'ingérence intérieure, nouveau délit d'opinion ?



Les recommandations du Sénat pour renforcer le contrôle de l'information verrouilleraient le débat démocratique, fustige notre chroniqueur. Qui rappelle que la vérité finit toujours par s'imposer

CNEWS/AUGUSTIN DÉTIENNE

Et maintenant « l'ingérence intérieure » ! « Le système va mal mais il se défend bien », disait-il y a quelques jours Bruno Retailleau pour constater que le camp du bien utilise toutes ses armes et en invente de nouvelles pour conserver le pouvoir.

Cette fois-ci, la macronie, soutenue par le Parti socialiste et Les Républicains, a sorti de son chapeau « l'ingérence intérieure » pour verrouiller la parole. La commission culture du Sénat a lancé, il y a six mois, une commission d'enquête sur ce qu'elle appelle les zones grises de l'information.

Les sénateurs ont présenté leurs conclusions le 9 juillet. « Que se passerait-il si une personnalité, un courant de pensée ou un parti politique utilisait les réseaux sociaux comme une arme ? » a interrogé Laurent Lafon, président de ladite commission lors de la conférence de presse. Comme le 4 mai 2017, lorsque Barack Obama appela publiquement à voter pour Emmanuel Macron à trois jours du second tour de l'élection présidentielle ? Personne ne s'en émut. Monsieur Lafon est membre du groupe Union centriste au Sénat. Il regrette le temps de la Pravda. Il était accompagné des rapporteurs Sylvie Robert (Parti socialiste) et Agnès Evren (Les Républicains), qu'on a connue mieux inspirée quand elle était au RPR ou qu'elle travaillait avec François Baroin. Le rapport sénatorial recommande d'élargir le pouvoir de l'Arcom qui pourrait sanctionner un programme jugé à « risques sérieux ».

Un observatoire de la désinformation verrait le jour. Il censurerait tout contenu sur X ou Instagram perçu comme « fautif » et qui serait « une menace grave pour la qualité de l'information ».

Dans un communiqué publié le 15 juillet, Agnès Evren semble faire machine arrière : « J'ai veillé à ce que le rapport ne se fasse pas le censeur de telle ou telle opinion », écrit-elle. Ah bon ? Ça ne m'a pas frappé.

Délit d'opinion ?

Ce rapport entend annihiler toute contestation. Il voit des menaces et des ennemis partout. Il désigne comme danger un parti politique ou une personnalité qui défendrait ses idées sur les réseaux. Qui sait si, demain, critiquer l'Union européenne, ses décisions, son fonctionnement, ne vous enverra pas au tribunal pour « ingérence intérieure ».

Laurent Lafon et ses coreligionnaires prétendent lutter contre la désinformation. Ils pensent à l'élection présidentielle de 2027. Ils ont pondu une usine à gaz technocratique, faite de 56 recommandations, caricature de ce que produisent les petits hommes gris à coups de normes, d'oukases ou d'injonctions. Ils ont un but : mater toute opposition à la pensée dominante. Ils ont un moyen : le prétexte d'ingérence intérieure. La notion est vague mais le concept liberticide.

Qu'auraient dit ces sénateurs si, en avril 1981, un média avait annoncé que le candidat François Mitterrand était père d'une jeune fille de 7 ans prénommée Mazarine ? Et qu'auraient-ils dit encore si un journal, quelques mois après son arrivée à l'Élysée, avait assuré que le président Mitterrand était soigné pour un cancer de la prostate ? La

désinformation est difficile à définir, sauf à créer un ministère de la Vérité. La désinformation du jour est parfois la réalité du lendemain.

Au nom du bien

La commission culture du Sénat illustre l'air du temps. Elle marche dans les pas d'Emmanuel Macron, qui avait annoncé à l'automne dernier un label professionnel de l'information. Le président entend distinguer les médias dits traditionnels des plateformes à vocation commerciale. Officiellement, il s'agit de sauver la démocratie « à l'heure des réseaux sociaux et des algorithmes », dit le président de la République. Officieusement, il faut éteindre les voix dissidentes.

Il est utile de rappeler qu'Emmanuel Macron citait Reporters sans frontières (RSF) comme juge de paix pour séparer le bon grain de l'ivraie : « On va créer des mécanismes qui détectent et dénoncent les ingérences informationnelles. » Avec RSF à la manœuvre ?

L'Arcom participe de cette logique qu'Aldous Huxley appelle un « totalitarisme courtis » dans *Le Meilleur des mondes*. L'Arcom est un maillon du système comme le Conseil d'État ou la commission sénatoriale en sont un autre. Tout cela va dans le même sens d'un contrôle accru. L'Arcom cible la chaîne CNews. Elle reproche : « De nombreuses émissions, notamment celles bénéficiant des audiences les plus significatives en semaine, s'ouvrent par un éditorial de l'animateur. Or les visionnages ont révélé que, dans de nombreux cas, l'opinion exprimée au cours de ce propos liminaire définissait l'orientation et la tonalité générale du débat ultérieur. » Dans une tribune publiée le 24 juin dernier dans *Le Figaro*, Maxime Saada, le président du directoire de Canal+, avait regretté que « le régulateur s'invite désormais dans la grille, dans le déroulé de l'émission, dans la fabrique intime d'une rédaction. Il ne contrôle plus le respect de règles objectives, il juge un contenu éditorial, ses choix rédactionnels, et finit par dicter ce qu'une rédaction doit penser, dire et montrer ».

La peur du peuple

Ce rapport du Sénat n'est qu'un rapport de plus. Il finira à la poubelle. L'élection présidentielle arrive dans neuf mois. Aucune majorité ne voterait un pareil texte au Parlement.

Il traduit néanmoins un état d'esprit. Le système est aux abois. Le système est à bout de course. Le système va mal mais il se défend bien.

Il souffle un vent mauvais sur nos démocraties libérales que Michel Onfray, dans le dernier *JDN*, a magistralement exposé. Ici, pas de goulags ou de camps de concentration. La démocratie libérale utilise la technique du boa constrictor.

Elle étouffe, elle serre, elle comprime, elle asphyxie et elle tue. L'espace médiatique relaye la pensée unique. Une voix, une seule, est admise quand on parle du Covid, du climat, de Trump, de Poutine ou de Zelensky. Malheur à qui prend la tangente. Il subira au mieux la calomnie, au pire le tribunal. Le peuple est soumis, résilient, anesthésié. Mastricht a gagné, dit en substance Michel Onfray.

Il manque à cette analyse une espérance. La liberté renaît toujours. Malgré les tyrans, les rois, les empires, les partis. Le système multipliera les commissions, les observatoires, les labels, les autorités indépendantes. Il surveillera les mots, les débats, les opinions. En vain.

La vérité finit toujours par s'imposer. Les Français survivront à une bureaucratie qui leur dit quoi penser. Il ne faut jamais désespérer. L'histoire de France l'a prouvé. ●

Ils ont un but : mater toute opposition à la pensée dominante